



## Noter les références bibliographiques

Tout document, repéré ou exploité lors d'un travail doit être catalogué selon des règles précises. Il est important et utile dès que l'on consulte un ouvrage de prendre note de ses références afin de ne pas en perdre la trace.

La présentation des références dans une bibliographie se fera selon un classement du type de sources consultées et selon des règles à respecter pour noter les informations nécessaires.

### UN GRAND PRINCIPE A RESPECTER : ETRE CONSTANT DANS LA MANIERE DE PROCEDER !

#### 1. UN LIVRE :

##### \* UN AUTEUR :

NOM Prénoms ou initiales, Titre : sous-titre, n° d'édition, Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, date de l'édition, Nombre de pages, Nom de la collection, numéro de la collection.

Ex. : BANTOU M., Sociologie des relations raciales : Etat des lieux d'un monde interculturel, 3<sup>e</sup>éd., Paris, Payot, 1971, 387 p., Sciences humaines, n°6 3

##### \* DEUX OU TROIS AUTEURS :

NOM Prénoms ou initiales, NOM Prénoms ou initiales, Titre : sous-titre, n° d'édition, Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, date de l'édition, Nombre de pages, Nom de la collection, numéro de la collection.

n.b. : respecter l'ordre d'apparition des noms sur la page de titre ( ≠ couverture)

Ex. : HIERNAUX J.-P., BAUDSON D., La face cachée de la pauvreté, Bruxelles, Ed. Ouvrières, 1981, 350 p.

##### \* PLUS DE TROIS AUTEURS :

NOM 1 Prénoms ou initiales et al., Titre : sous-titre, n° d'édition, Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, date de l'édition, Nombre de pages, Nom de la collection, numéro de la collection.

Ex. : HIERNAUX J.-P. et al., Une école pour nous ? : Les jeunes non qualifiés et l'échec scolaire, Bruxelles, Labor/Nathan, 1982, 282 p.

##### \* AUTEUR-INSTITUTION :

INSTITUTION, Origine du document, Date, Titre : sous-titre, Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, date de l'édition, Nombre de pages, Nom de la collection, numéro de la collection.

Ex. : ACTION CATHOLIQUE, Congrès international sur la pauvreté, 10-12 décembre 1982, Les nouvelles pauvretés, Bruxelles, L'Action Catholique des Milieux indépendants, 1982, 85 p.

##### \* AUTEUR ANONYME :

ANONYME, Titre : sous-titre, n° d'édition, Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, date de l'édition, Nombre de pages, Nom de la collection, numéro de la collection.

Ex. : ANONYME, Relations sociales et handicap lourd, Namur, P.U.N., 1987, 78 p.

##### \* OUVRAGE COLLECTIF :

Titre : sous-titre / sous la direction de Prénom NOM, n° d'édition, Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, date de l'édition, Nombre de pages, Nom de la collection, numéro de la collection.

Ex. : Communiquer et apprendre par pictogramme : CAP / sous la direction de Jean STERCK, Namur, Erasme, 1988, 238 p.



## 2. UN ARTICLE DE PRESSE OU DE JOURNAL :

NOM Prénoms ou initiales, « Titre : sous-titre » de l'article, in (ou dans) Titre du périodique, tome ou numéro de publication, date de publication, p. numéro première-dernière pages de l'article.

Ex. : DUPONT M., « Croire en soi », dans Cité, 2513, 26 mars 1992, p. 16-17.

Ex. : BERNS D. et DE MEULENAERE M., « La crise de la dioxine ébranle l'économie belge », in Le Soir, n°141, 19-20 juin 1999, p.1.

## 3. UNE NOTICE D'ENCYCLOPEDIE OU DE DICTIONNAIRE :

Sujet de la notice, NOM Prénoms ou initiales de l'auteur ou du directeur de l'encyclopédie ou dictionnaire (sous la direction de ), Titre de l'encyclopédie ou du dictionnaire, numéro du tome, Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, date d'édition, p. numéro où se trouve la rubrique.

Ex. : Bouddha, MOURRE M. Dictionnaire encyclopédique d'histoire, t. 1, nouvelle édition, Paris, Larousse-Bordas, 1996, p.734.

## 4. UN CD-ROM :

Titre, Lieu de production, Maison de production, date de production, Espace disque, Configuration minimum, Collection, n° ISBN.

Ex. : COSMOS, apprendre à apprendre dans les études supérieures, Louvain-la-Neuve, UCL, 2003, MAC PowerPC /PC Pentium, 200 MHz, Windows 98, 32 MB Ram, milliers de couleurs, carte son, ISBN D/2002/9624/1

## 5. UN SITE INTERNET :

NOM du site, adresse du site et date de consultation

Ex. : Les politiques de l'Union Européenne : <http://europa.eu.int/scadplus> , consulté le 10 janvier 2008

## 6. UNE ASSOCIATION, UN MUSEE, UN MINISTERE,.... :

NOM de l'association, Nom du département (éventuellement), Nom de la rue et n°, Code postal et Nom de la ville, n° de téléphone, adresse internet.

Ex. : Le CRISP, Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques, Rue du Congrès 35, 1000 Bruxelles, Tél. : 02/218 32 26

Ex. : Ministère des Affaires Economiques, I.N.S. Institut National de Statistiques, rue de Louvain 44, 1000 Bruxelles, Tél. : 02/548 62 11, <http://statbel.mineco.fgov.be>